

## **Retour sur le 5<sup>ème</sup> séminaire des SHEM**

*La 3<sup>ème</sup> session des hautes études maritimes (SHEM) était en séminaire à Lorient et La Turballe du 5 au 7 février 2025 pour un module consacré aux ressources et à l'économie maritimes. Les auditeurs ont ainsi pu découvrir les enjeux de la pêche, dont le poids économique est important, de la construction navale, au travers d'une visite des chantiers de construction de Naval Group et du parc éolien de La Turballe, premier parc éolien en mer de France.*

*Le séminaire a également été mis à profit pour une visite de la force maritime des fusiliers marins et commandos et deux tables rondes sur les enjeux de sécurité, de sûreté et de souveraineté des parcs éoliens en mer, thème particulier d'études de cette troisième promotion des SHEM.*

*Enfin, monsieur Fabrice Loher, ancien ministre délégué à la mer et à la pêche, maire de Lorient et président de Lorient Agglomération, a reçu les auditeurs dans la salle du conseil municipal pour partager avec eux sa vision des enjeux maritimes pour la France et sa stratégie de développement de sa ville.*

### ***Les pêches maritimes, un secteur au cœur de multiples enjeux, fortement implanté dans les territoires***

Pour débiter le module consacré à la pêche, les auditeurs ont été accueillis par monsieur Benoit Jaffré, directeur général de la société d'économie mixte Lorient Keroman.

La SEM Lorient Keroman gère le port de Pêche de Keroman et l'ensemble des services aux usagers du Port (accueil bateau, préparation de la vente, organisation de la vente en criée ou à distance, livraison, stockage en froid, viviers, distribution électricité/glace/eau etc ...). Elle gère également l'Aire de Réparation Navale de Keroman qui dispose de l'un des élévateurs à bateaux les plus puissants d'Europe (650 Tonnes), d'une aire de réparation navale de plus de 7 hectares qui accueille 250 bateaux par an et d'un tissu d'entreprises extrêmement performantes. Le marché de l'éolien offshore représente aujourd'hui une formidable opportunité de développement futur car l'entretien des bateaux de servitude des champs éoliens devrait y être assuré.

Les auditeurs ont ensuite visité la criée, où les règles de fonctionnement de ce type très particulier de plateforme d'achats leur ont été expliquées. Ils ont ensuite découvert l'atelier Moulin marée, qui depuis 60 ans, offre à une clientèle de connaisseurs le meilleur de la mer : poissons, coquillages, crustacés débarqués des principaux ports Bretons. L'atelier de Lorient est spécialisé dans la découpe à la main des filets de poissons côtiers. Ces produits sont expédiés à travers la France et en Europe à une clientèle de poissonneries, de grossistes, de transformateurs et à la grande distribution.

Pour terminer ce module consacré à la pêche, Julien Dubreuil, secrétaire général du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne est intervenu pour présenter les enjeux de ce secteur.

Avec 1400 navires sur la façade bretonne, la pêche est un secteur dont le poids économique peut paraître faible à l'échelle nationale, mais il est très important à l'échelle locale. Très ancrées dans leurs territoires, les activités de pêche ont un impact socio-économique fort et jouent un rôle majeur en matière d'aménagement du territoire et d'emplois.

Les pêches maritimes s'exercent en milieu naturel, avec le souci de l'exploitation durable d'une ressource commune. En vingt ans, le pourcentage de stocks pêchés de façon durable est ainsi

passé de 1 à 50 %. Mais cette activité est soumise à de fortes contraintes, dérivées des normes environnementales en constant durcissement, induites par l'augmentation du prix du combustible de navigation ou de nature politique comme avec les conséquences du Brexit. Elle est également soumise à une distorsion de concurrence exercée par les produits importés de pays qui n'ont pas les mêmes règles que la France.

Pour défendre les intérêts du secteur, le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne est l'organisation professionnelle des marins-pêcheurs bretons. Il est dirigé par un conseil de professionnels du secteur élu par leurs pairs. La promotion et la défense des intérêts de la pêche bretonne sont au cœur de son action.

Le CRPMEM de Bretagne est une organisation de droit privé, dotée de missions de service public. En lien avec le préfet de région, le comité des pêches assure la gestion des ressources halieutiques. Celle-ci s'effectue via l'attribution de licences de pêche. Le champ de compétences du comité comprend la pêche embarquée, la pêche à pied, la récolte d'algues de rive et l'aquaculture (à l'exception de la conchyliculture).



### ***Naval Group, un acteur industriel d'envergure mondiale, implanté dans 17 pays***

Emmanuel Chol, directeur du site de Lorient Naval Group, a détaillé aux auditeurs la politique industrielle et de développement de Naval Group.

Pour assumer leurs missions régaliennes, les marines ont besoin de forces navales capables de répondre à des menaces conventionnelles multiples mais également asymétriques et cyber. Naval Group répond à ses exigences par un positionnement unique. Là où de nombreux industriels du secteur interviennent sur une partie de la chaîne, Naval Group est seul présent sur l'ensemble du cycle de vie des navires armés, des pré-études au design jusqu'à la déconstruction en passant par l'intégration physique et fonctionnelle des systèmes.

Naval Group est ainsi aux côtés de la marine française depuis plus de 400 ans en tant que concepteur, constructeur et intégrateur de navires de surface et de sous-marins.

Toute la gamme des navires livrés à l'export par NAVAL GROUP a également été présentée aux auditeurs : frégate de défense et d'intervention Belha®<sup>®</sup>, Gowind®<sup>®</sup>, une corvette endurante et furtive, les Ocean Patrol Vessels (OPV) des patrouilleurs armés polyvalents ou encore les navires de lutte contre les mines, ainsi que le *Vagir*, un sous-marin conventionnel de type Scorpène®<sup>®</sup> bénéficiant d'un transfert de technologie inédit à la marine indienne pour assurer son autonomie.

Enfin, les auditeurs ont pu bénéficier d'un tour d'horizon du programme majeur à venir qu'est la construction du prochain porte-avions nucléaire, dont la livraison à la marine nationale devrait intervenir à la fin des années 2030.

A l'issue de cette présentation, les auditeurs ont visité une frégate de défense et d'intervention en cours d'achèvement et se rendre ainsi compte de la réalité physique de cette industrie de haute technologie.



### ***L'éolien en mer, une révolution industrielle et des enjeux nouveaux multiples***

S'inscrivant dans le cadre de la thématique spécifique d'études des auditeurs, deux tables rondes ont été organisées pour leur permettre de mesurer l'ampleur de la révolution industrielle et des défis associés, représentés par le développement en mer des champs éoliens pour satisfaire les ambitions nationales de production de cette énergie renouvelable.



La première table ronde a traité des enjeux de souveraineté, de sécurité et de sûreté des parcs éoliens off-shore en Atlantique. Elle a rassemblé le commissaire en chef Jean-Baptiste Gongora, chef de la division « action de l'Etat en mer » de la préfecture maritime de l'Atlantique, Jean-Philippe Pagot, directeur Environnement Maritime à la direction des Energies Marines Renouvelables de EDF Renouvelables, Matthieu Turpeau, chef de projet usages et sécurité maritime de EDF Renouvelables et Matthieu Monnier, directeur adjoint Stratégie et Développement de RTE.

Leurs interventions ont permis aux auditeurs d'approfondir ce sujet de l'éolien en mer qui représente une « révolution » majeure dans notre rapport à l'espace maritime et dans les activités humaines en mer. Ils ont ainsi eu l'occasion, soit de confirmer leurs pistes de réflexion actuelles soit d'en identifier d'autres.

La deuxième table ronde a traité de la gestion opérationnelle d'un parc éolien en mer avec la participation de Charlotte Sugliani, chef de projet du parc éolien de Saint-Nazaire, Christophe Filippi, gestionnaire de flotte de Louis Dreyfus Armateur, Etienne Picard, Président de Brittany AVIATION et de la commandante Flavie Vampouille, commandant la compagnie de gendarmerie maritime de Lorient.

Leurs interventions passionnantes ont permis aux auditeurs de mieux cerner les réalités d'un parc éolien en mer, de son implantation à son fonctionnement au quotidien. Elles leur ont permis d'avoir un excellent aperçu des processus mis en œuvre, de la dimension humaine et des aspects nautiques et aériens des activités de maintenance et de soutien logistique.

La base d'exploitation et de maintenance du parc éolien en mer de Saint Nazaire, installée sur le port de La Turballe, a ensuite été visitée. Cette base est le centre de contrôle et de supervision de l'activité du champ éolien. Premier parc éolien en mer de France avec 80 éoliennes, le champ de Saint Nazaire a été mis en service fin 2022 et produit l'équivalent de la consommation annuelle de 700.000 personnes avec une puissance de 480 MW.

Tout au long de ces échanges et de ses visites, les auditeurs ont été impressionnés par l'engagement des différents acteurs, hommes et des femmes passionnés par leur métier, animés par le goût de la mer et conscients des enjeux de la tâche à accomplir.





### ***La force maritime des fusiliers marins et commandos, composante « marine » des forces spéciales***

L'accueil des auditeurs à l'état-major de la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO), basé à Lanester, près de Lorient, leur a permis de compléter leur connaissance des composantes de la marine. Ils avaient en effet déjà eu l'opportunité de découvrir à Toulon la Force d'action navale, pour les bâtiments de surface, les forces sous-marines et la force de l'aéronautique navale, alors que la gendarmerie maritime leur a été présentée à Marseille.

La FORFUSCO regroupe les sept commandos marine qui forment la composante « marine » des forces spéciales des armées françaises ainsi que trois bataillons et six compagnies de fusiliers marins.

Les fusiliers marins sont spécialisés dans la défense et l'interdiction maritime. Ils participent à la défense maritime du territoire en protégeant les sites sensibles de la défense, et notamment les installations liées à la dissuasion nucléaire. Les fusiliers marins ne sont cependant pas limités aux missions de protection d'installations, mais procèdent également, en appui des opérations aéronavales, à des missions de contrôle, de lutte contre les trafics illicites ou à la protection d'unités précieuses. Ils sont par exemple, régulièrement déployés en mission de lutte contre la pêche illicite au large de la Guyane.

Les commandos marine sont les forces spéciales de la marine nationale. Les sept commandos marine disposent de capacités communes, allant du combat commando au renseignement, en passant par la maîtrise de tous les modes d'infiltration terrestres, nautiques et aéronautiques. Chaque commando dispose de capacités spécifiques, par exemple, la spécialisation dans les actions subaquatiques pour le commando Hubert. Chacun de ces commandos dispose également de deux groupes spécialisés : CTLO (contre-terrorisme et libération d'otages) et ESNO (équipes spéciales de neutralisation et d'observation). Ils interviennent au profit du Commandement des opérations spéciales (COS), de la Marine nationale ou de tout contrôleur opérationnel désigné par l'état-major des armées.

Les auditeurs ont également eu le privilège de découvrir le Fuscolab, nom évoquant à la fois la force à laquelle il est dédié et l'esprit start-up que ce laboratoire veut incarner. Sa mission est d'imaginer et de mettre en œuvre rapidement des solutions innovantes adaptées aux forces

spéciales. Dans ce monde où les boucles technologiques sont de plus en plus rapides, le Fuscolab doit à la fois développer un réseau de partenaires, être un incubateur de projets, concrétiser les innovations et être reconnu comme label de qualité.

Au terme de ce séminaire, les auditeurs ont pu compléter leur approche des atouts de la France sur plusieurs secteurs de pointe de l'économie maritime. Ils se retrouveront en Corse le 11 mars pour un séminaire sur la sécurité maritime.

